



INFORMATIONS PAROISSIALES N° 307 - FEVRIER 2018

PAROISSE SAINT-JEAN

23 rue Jean Moulin

18000 BOURGES

☎ 02.48.24.29.94

paroisse.saintjean@neuf.fr

Curé : Père Alain KRAUTH

alain.krauth@diocese-bourges.org

Permanence : vendredi 17 h – 19 h

Et voilà le Carême qui pointe le bout de son nez !

A peine sortis des fêtes de fin d'année, voici que le Carême s'annonce avec le Mercredi des Cendres, le 14 février : cinq semaines de préparation à la fête de Pâques pour accueillir la Bonne Nouvelle de Jésus qui donne sa vie par amour pour chacun d'entre nous et qui est ressuscité par Dieu le Père.

Comme le raconte Marc au début de son Evangile, « *Jésus partit pour proclamer l'Evangile de Dieu ; il disait : "Les temps sont accomplis ; le règne de Dieu est tout proche. Convertissez-vous et croyez à l'Evangile."* (Chapitre 1, versets 14 et 15). C'est cette dernière phrase que nous réentendrons le mercredi 14 février quand le prêtre mettra de la cendre sur notre front ou dans nos mains, en signe d'humilité et de désir de conversion.

Chacun d'entre nous est invité à trouver sa façon personnelle de cheminer pendant ce temps de Carême : en donnant plus de place à la prière personnelle ou communautaire (messes en semaine ou le dimanche), en partageant du temps et/ou de l'argent avec les personnes dont nous voulons nous rendre proches (ici en France ou là-bas dans d'autres pays que le nôtre), en choisissant de vivre de façon plus sobre (consommation alimentaire, activités de loisirs...).

Le Carême est ainsi un temps qui nous est donné pour ouvrir davantage notre cœur à Dieu et aux hommes qui nous entourent.

Bon Carême à chacun et à chacune.

Conférence sur la situation des chrétiens d'Orient : vendredi 2 février à la Maison diocésaine

Le vendredi 2 février à 20 h 30, l'association Foi et Culture propose à la Maison diocésaine, 23 rue Nicolas Leblanc, une conférence d'Isabelle Dillmann, journaliste grand reporter, auteur d'un livre d'entretiens avec le Patriarche Cardinal Bechara Boutros Raï : « *Au cœur du chaos, la résistance d'un chrétien en Orient* ».

Elle nous parlera de l'engagement du Patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient, figure majeure de la Chrétienté en Orient, avec qui elle a passé plusieurs semaines à ses côtés.

A la fin de la conférence, elle dédicacera son livre.

Ciné-débat autour du film « Marie Heurtin » : dimanche 4 février à 16 h 30 à Vierzon

L'équipe envoyée en mission par Mgr Maillard à l'occasion du Synode sur les jeunes et le discernement vocationnel vous adresse ses meilleurs vœux pour 2018.

Afin de continuer les réflexions synodales, l'équipe propose un **ciné-débat** autour du film « Marie Heurtin » le **dimanche 4 février 2018 à 16h30** au **Ciné-lumière de Vierzon** (16 rue de la Société française, 18100 Vierzon) et qui sera suivi d'un verre de l'amitié. Une participation de 5 € sera demandée.

Ouvert à tous et pas uniquement aux jeunes, nous creuserons les questions soulevées par ce film en lien avec les réflexions du synode : les relations intergénérationnelles, la confiance réciproque ou l'audace de l'innovation concernent chacun d'entre nous.

Visite de l'église Saint-Jean : mardi 6 février de 12 h 30 à 13 h

L'église Saint-Jean a obtenu en 2017 le label « Patrimoine du XX^e siècle » (tout comme la chapelle Saint-Paul). Une plaque a même été apposée à l'entrée de l'église à l'occasion de la messe du 2 juillet.

Le service Patrimoine de la ville de Bourges organise une visite « express » de l'église le mardi 6 février de 12 h 30 à 13 h. Elle sera assurée par un guide conférencier professionnel, Monika Riefer.

Profitons de cette visite pour mieux connaître notre église !

**Conférence sur la formation du canon des Ecritures
et les Apocryphes le lundi 12 février**

Le lundi 12 février à 14 h 30 à la Maison diocésaine, les Pères Edouard Cothenet et Jean-Pierre Houillon proposeront une conférence sur la formation du canon des Ecritures.

**Journée de réflexion sur « Habiter la maison commune » :
le dimanche 18 février à Bourges-Saint-Henri**

L'A.C.I. (Action catholique des Milieux Indépendants) vous invite le dimanche 18 février à l'église Saint Henri et à la salle Familia à une journée sur le thème : "*Habiter la maison commune*" avec des témoignages, des débats et des partages d'expériences autour d'extraits choisis du film *Demain*

11h : messe

12h : apéritif offert puis pique-nique partagé

14h-17h30 : témoignages, débats

Un dîner en amoureux à Bourges le samedi 24 février à 20 h

Pour lui dire : « Je t'aime », **offrez à votre conjoint un dîner aux chandelles**, le samedi 24/2 au Sacré-Cœur (23 € par couple).

Et venez découvrir le parcours Alpha couple.

<http://couple.parcoursalpha.fr/>

Inscriptions avant le 15/2

Renseignements :

V&D Courilleau - 02 48 64 11 93 - alphacouple18@orange.fr

**Faire une retraite spirituelle sans partir de chez soi :
du 12 mars au 3 avril**

L'équipe diocésaine propose une retraite dans la vie : du 12 mars au 3 avril sur le thème : « **Avec le Christ, marcher vers Pâques** »

Trois semaines pour (re)découvrir le goût de la relation à Dieu, source de vie au cœur de notre vie. Prier chaque jour chez soi. Etre accompagné(e) par un frère une fois par semaine. Se retrouver ensemble pour prier et partager.

Renseignements et inscriptions (Nombre de places limité)

edvsbourges@gmail.com - Marie-Elise Courmont : 06 07 75 11 79

Nous avons fêté l'Epiphanie le dimanche 7 janvier avec les migrants

Cette année, la paroisse Saint-Jean a vécu la Journée mondiale de prière avec les migrants le dimanche de l'Epiphanie.

Voici le témoignage de Valérie Mukunzi, du Rwanda :

“Le dimanche 7 janvier, la paroisse Saint-Jean a fêté l'Epiphanie et la journée mondiale de prière pour les migrants, avec une messe célébrée par le P. Alain à la chapelle Saint-Paul à 10 h 30.

A la messe, on se croyait à la Pentecôte avec des personnes venant de tous les horizons, des différents quartiers de Bourges-nord, du centre-ville, de Saint-Doulchard... Etaient présentes des personnes de plusieurs pays africains, d'Europe, des territoires d'Outre-mer et de Wallis et Futuna, beaucoup d'entre eux en tenues vestimentaires traditionnelles de leur région ou de leur pays.

Le moment le plus émouvant a été la lecture de l'Evangelie du jour où certains fidèles volontaires se sont succédés pour lire chacun dans sa langue les versets centraux de l'Evangelie : en lingala, en malgache, en rwandais, en polonais, en wallisien... Le chant de méditation a également été repris en plusieurs langues : en polonais, en espagnol et en français. La majestueuse procession des offrandes, majoritairement préparée par les fidèles d'origine africaine, était magnifique avec les fruits locaux apportés par des enfants et leurs mamans dans des paniers des pays d'origine.

A l'issue de la messe, un apéritif a été proposé au fond de la chapelle, avant le repas partagé dans la salle du Centre paroissial Saint-Jean où chacun avait apporté des plats de son pays. Une petite délégation de jeunes demandeurs d'asile, accompagné d'un paroissien, s'est également jointe aux convives. Certains d'entre eux ont pu raconter leurs calvaires depuis leur pays natal jusqu'en France après avoir traversé le désert du Sahara, la Lybie, la mer méditerranée dans des bateaux gonflables...

En résumé, les moments ont été riches non seulement en partage de la parole en différentes langues mais aussi avec l'émotion d'écouter son semblable avec ses joies et ses peines, sans barrière, car nous sommes tous créés à l'image de Dieu.”

Vente de vêtements à l'Épicerie solidaire le samedi 13 janvier

Voici le témoignage de Catherine Brelaud, présidente de l'Épicerie Solidaire de Bourges-nord :

« Respect, autonomie, partage, liberté, plaisir. Ces mots sont en filigrane dans l'esprit de l'Épicerie solidaire. On peut choisir : choisir c'est exister. On propose mais sans imposer.

On invente des outils plus que des solutions toutes faites, des outils pour se prendre en main, pour partager des tâches. Donner aux gens la liberté de choisir, selon leurs goûts. Donner l'occasion de se procurer des plaisirs. On est loin de la charité, de la dépendance, de l'assistanat.

Depuis plusieurs années, l'Épicerie Solidaire propose aux bénéficiaires et anciens bénéficiaires de participer à une vente exceptionnelle de vêtements neufs de qualité à un prix très bas.

Quatre mois de préparation : à porter les caisses, à trier, à ranger, à organiser... une véritable fourmilière. La paroisse Saint-Jean nous accueille dans ses locaux et nous soutient dans cette démarche.

Le marché de Noël de décembre a créé des liens avec l'association El Qantara : plusieurs personnes ont proposé leurs services pour cette journée.

Le jour « J », c'est plus de 250 personnes qui attendent ce moment pour habiller toute la famille. La patience, l'attente sont indispensables pour pouvoir accéder aux différents rayons. La participation des bénévoles (une quarantaine) a permis la réussite de l'événement.

*Et, à la fin de la vente, les remerciements sont nombreux. Une personne témoigne : « **Vous nous respectez, et nous pouvons par cette vente porter des vêtements neufs que nous avons choisis** ».*

Le Père Alain est heureux et impressionné par toute cette diversité de population.

Nous pouvons faire venir la terre entière. La paroisse est un véritable lieu d'accueil, d'échange, de dialogue, de joie !

A nous aujourd'hui de nous ouvrir à des nouvelles propositions et d'être au plus proche des personnes de notre quartier. »

Nos peines... *Les obsèques sur la paroisse*

Berthe MARTIN, Jean-Claude DORANGEON, Georges DEBORD, Charles BELLANGER, Solange AUROUET, Bernard DEMAY, Philippe AUPRETRE.

Un catholique peut-il se faire incinérer ?

Pendant longtemps, pratiquement jusqu'au début du XX^e siècle, l'incinération a été comprise par l'Eglise catholique comme susceptible de porter atteinte à sa foi en la résurrection et la vie éternelle ; et, de fait, les promoteurs de cette pratique ne se privaient pas d'attaquer la doctrine chrétienne. Les funérailles religieuses étaient donc refusées à ceux qui avaient demandé que leur corps soit livré à la crémation.

Les temps ont changé, les mentalités ont évolué et les motivations antireligieuses ont pratiquement disparu. C'est pourquoi une instruction du Vatican en date du 8 mai 1963, a supprimé l'interdiction de funérailles religieuses à ceux qui avaient demandé à être incinérés.

Le nouveau rituel des funérailles, issu de la réforme liturgique du Concile Vatican II, a traduit cette évolution dans un texte : « *A ceux qui ont choisi l'incinération de leur corps, on accordera les funérailles chrétiennes, sauf s'il est évident qu'ils ont fait ce choix pour des motifs contraires à la foi chrétienne. Tout en respectant la liberté des personnes et des familles, on ne perdra pas de vue la préférence traditionnelle de l'Eglise pour la manière dont le Seigneur lui-même a été enseveli* » (Préliminaires du Rituel des funérailles, n° 18).

La célébration des obsèques à l'église est réalisée avant la crémation, dans les mêmes conditions qu'en cas d'inhumation dans un cimetière. Après crémation, les cendres sont recueillies dans une urne qui peut être placée dans un caveau de famille, dans une case de columbarium ou être dispersées dans un jardin du souvenir...

On constate ainsi une évolution significative des pratiques funéraires en France : 2 % du nombre total de morts ont été incinérés dans les 16 crématoriums existants en 1985, 11 % dans 71 crématoriums en 1995, 24 % dans 122 crématoriums en 2005, 33 % dans 163 crématoriums en 2013...

Prière du dimanche de la santé (11 février)

Dieu notre Père,
Jésus, le Christ nous a dévoilé ton visage.
Visage d'amour et de tendresse, de douceur et de miséricorde.
Visage défiguré, torturé, humilié.
En Le contemplant, c'est Toi que nous découvrons.
Aujourd'hui Tu te donnes à voir dans les visages de ceux
que Tu mets sur nos routes.
Visages rieurs ou souriants,
fatigués par le temps, abîmés par la maladie,
désespérés par la vie.
Donne-nous de savoir Te reconnaître
Et donne-nous ta tendresse
pour les rencontrer vraiment.

Chantal Lavoillotte

Intentions de messe

Il est possible de demander à prier à l'occasion d'une messe pour une intention particulière : décès, naissance, difficultés d'une personne, remerciement... L'offrande financière sert à rémunérer les prêtres (le montant indicatif est fixé par l'Evêque à 17 €).

Vous pouvez vous adresser au presbytère ou à la permanence du vendredi (17 h – 19 h).

Calendrier

- catéchisme et aumônerie 6°-5° : samedis 3/2 et 10/2 à 10 h 30
- aumônerie 3° : week-end de préparation à la confirmation le samedi 3 et le dimanche 4/2 à Vesdun
- communauté H'mong : dimanche 4/2 à 14 h à l'église St-Jean
- visite commentée de l'église Saint-Jean : mardi 6/2 à 12 h 30
- rencontre de l'équipe de relations avec les musulmans : mercredi 7/2 à 18 h
- réunion de l'équipe MCR : mardi 13/2 à 14 h 30
- Conseil économique paroissial : mardi 20/2 à 14 h 30
- réunion du groupe « Cœur de l'Eau vive » : mardi 20/2 à 18 h
- réunion de l'Equipe d'Animation Pastorale : jeudi 22/2

PROCHAINES MESSES PAROISSIALES

Mardi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 9 h (Oratoire de l'église St-Jean)

Samedi : 18 h 30

Dimanche : 10 h 30

| FEVRIER 2018 | Paroisse Saint-Jean | <i>Paroisse Saint-Germain</i> |
|---|------------------------------------|-----------------------------------|
| 5^{ème} dimanche du temps ordinaire B | | |
| Samedi 03 février | <i>Notre-Dame de la Paix</i> | |
| Dimanche 04 février | Saint-Jean | Asnières-lès-Bourges |
| 6^{ème} dimanche du temps ordinaire B <i>Dimanche de la santé</i> | | |
| Samedi 10 février | <i>Notre-Dame de la Paix</i> | |
| Dimanche 11 février | Saint-Jean (messe des familles) | Saint-Germain-du-Puy |
| Cendres – Messe à 19 h | | |
| Mercredi 14 février | Saint-Jean | Saint-Germain-du-Puy |
| 1^{er} dimanche de Carême – année B - | | |
| Samedi 17 février | <i>Notre-Dame de la Paix</i> | |
| Dimanche 18 février | Saint-Jean | Fussy |
| 2^{ème} dimanche de Carême – année B - | | |
| Samedi 24 février | <i>Notre-Dame de la Paix</i> | |
| Dimanche 25 février | Saint-Jean | Saint-Germain-du-Puy |

| MARS 2018 | Paroisse Saint-Jean | <i>Paroisse Saint-Germain</i> |
|---|--------------------------------|-----------------------------------|
| 3^{ème} dimanche de Carême – année B - | | |
| Samedi 03 mars | <i>Notre-Dame de la Paix</i> | |
| Dimanche 04 mars | Saint-Paul | Asnières-lès-Bourges |